

# Météo

Cette section comprend des renseignements généraux et des modèles de guide de préparation au sujet de :

- [l'indice ultraviolets](#)
- [la cote air santé](#)
- [la températures](#)
- [les foudres](#)
- [les tornades](#)
- [les vents](#)

# La cote air santé

Source: *Environment Canada, 2017*

En juin 2015, en partenariat avec Environnement Canada, le Ministère de l'environnement et de l'action en matière de changement climatique a adopté la cote air santé nationale pour rapporter la qualité de l'air en Ontario.

La cote air santé est un outil conçu pour communiquer les risques pour la santé des élèves vulnérables aux effets de la pollution atmosphérique (élèves atteints de diabète, de maladies cardiaques et pulmonaires), ainsi que pour l'ensemble de la communauté scolaire. Elle prévoit la qualité de l'air local pour la journée en cours et le lendemain. Elle est conçue pour aider à la prise de décisions en matière de santé. La cote ne mesure pas les effets de l'odeur, du pollen, de la poussière, de la chaleur ou de l'humidité sur la santé.

Cette section comprend :

- [L'échelle de la cote et la météo](#)
- [Modèle de guide de préparation pour la cote air santé](#)

# La foudre

Source : *Environnement Canada, 2017*

La foudre est l'apparition d'une décharge électrique naturelle de très courte durée et de haute tension entre un nuage et le sol ou à l'intérieur d'un nuage, accompagnée d'un éclair lumineux et typiquement aussi de tonnerre.

Cette section comprend :

- [Information générale sur la foudre](#)
- [Modèle de guide preparation pour la foudre](#)

# Températures

Les directions d'écoles, les membres du personnel enseignant, les entraîneurs et les superviseurs d'activités intra-muros doivent connaître et mettre en œuvre la politique concernant la température par temps froid et chaud de leur conseil scolaire, afin de prendre des décisions éclairées pour la sécurité des élèves. Lorsque vous faites des activités physiques en plein air, consultez la politique de votre conseil scolaire concernant :

- les températures sécuritaires pour les élèves qui font de l'activité physique à l'extérieur;
- les températures qui ne sont pas sécuritaires pour les élèves qui font de l'activité physique à l'extérieur;
- les températures qui requièrent des adaptations pour que les élèves puissent faire de l'activité physique à l'extérieur de façon sécuritaire.

*Remarque : Les Normes de sécurité de l'Ontario pour l'activité physique en éducation n'indiquent pas de températures précises (chaudes ou froides), car une enquête provinciale auprès des conseils scolaires a révélé un écart entre les températures considérées sécuritaires. Par conséquent, il faut consulter et suivre les politiques en matière de température pour les activités extérieures du conseil scolaire concerné.*

Cette section comprend :

- [Information sur le temp froid et le modèle de guide de préparation pour le temp froid](#)
- [Information sur le temp chaud et le modèle de guide de préparation pour le temp chaud](#)

# Tornades

Source : *Environnement Canada, 2017*

- La tornade est une colonne rotative de vent violent qui s'étend d'un nuage cumuliforme jusqu'à la surface. Une tornade peut atteindre des dizaines à des centaines de mètres de large et avoir une durée de vie de quelques minutes ou heures. En ce qui concerne la taille et la superficie, il s'agit d'une des tempêtes les moins étendues de toutes les tempêtes, mais sur le plan de la violence, il s'agit de la tempête la plus violente du monde. Les vents peuvent varier entre 90 et 315 km/h ou plus. Le Canada a le deuxième taux d'occurrence de tornades le plus élevé au monde, derrière les États-Unis.
- Ce qu'il faut repérer...
  - Un nuage en entonnoir qui s'étend entièrement ou partiellement du nuage jusqu'à la surface.
  - Des débris en rotation près du sol ou un jet près de la surface de l'eau.
  - Le ciel peut être d'une couleur verte inhabituelle
  - Le vent sonnera comme un train de marchandises.
- Ce qu'il faut entendre :
  - Veille de tornade : Une veille est émise par le Service météorologique d'Environnement Canada lorsque des orages violents sont prévus et que les conditions sont favorables pour qu'une ou plusieurs tornades soient engendrées par ces orages à l'intérieur d'une zone de « veille » définie.
  - Avertissement de tornade : Un avertissement est émis par le Service météorologique d'Environnement Canada lorsqu'au moins une tornade est imminente, comme l'indiquent les observations, les rapports ou les balayages radar.
  - Veille d'orage violent : Des orages violents sont possibles dans votre région.
  - Avertissement d'orage violent : Des orages violents se produisent.
- Remarque : Il arrive à l'occasion que des tornades se forment dans des zones où une veille ou un avertissement d'orage violent est en vigueur. Soyez vigilants face aux signes d'une tornade qui approche. Les veilles d'orages violents et de tornades sont souvent émises plusieurs heures avant que l'orage ne se développe. Cependant, il peut s'agir d'une situation qui évolue rapidement avec moins

d'une heure avant l'impact de l'orage.

- Cette section comprend aussi :
  - **Modèle de guide de préparation pour les tornades.**

# L'indice ultraviolet (UV)

Source: *Environment Canada, 2017*

- L'indice UV a été conçu pour aider les Canadiens à se protéger des rayons UV (ultraviolet) nocifs du soleil (p. ex. coups de soleil, cataractes, cancer de la peau). Plus le chiffre de l'indice UV est élevé, plus les rayons du soleil sont intenses et plus il est important de se protéger et de limiter le temps d'exposition au soleil. Au Canada, l'indice UV varie entre 0 et 11 +.
- Catégorie d'exposition :
  - Faible = 0-2
  - Modéré = 3-5
  - Élevé = 6-7
  - Très élevé = 8-10
  - Extrême = 11+
- Lorsque l'indice UV est de 3 et plus, il sera communiqué dans votre bulletin météorologique local.
- Cette section comprend :
  - **Modèle de guide de préparation pour l'indice UV**

# Le vent

Source : Environnement Canada, 2017 et Tableau de l'échelle Beaufort d'Environnement Canada (une mesure empirique qui établit un lien entre la vitesse du vent et les conditions observées sur terre ou en mer).

- Les vents violents constituent un risque météorologique important qui peut affecter à la fois les activités sur l'eau et hors de l'eau. Les effets du vent (par exemple, ce que le vent souffle) peuvent blesser les personnes et endommager les biens.
- Ce qu'il faut surveiller...
  - Avertissement de vent : Paramètres utilisés par Environnement Canada pour émettre un avertissement de vent.
    - Critères seuils : 70 km/h ou plus pour un vent soutenu et/ou rafales de 90 km/h ou plus.
    - Un avertissement de vent peut être émis, mais aucune alerte de veille de vent ne sera émise par Environnement Canada.
    - La vitesse du vent est mentionnée dans les prévisions lorsque la vitesse est supérieure ou égale à 20 km/h.
- Cette section comprend :
  - **Modèle de guide de préparation pour le vent**
- Vérifier les ressources des organismes sportifs provinciaux et de l'Ontario Federation of School Athletic Associations (vent affectant les activités à l'extérieur).